



PROCES VERBAL
N° 60/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le mercredi 25 septembre à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la lettre N° 448/CPMP/SI reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation de la demande de propositions relatives au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Bassiknou-Fassala (lot 3).

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

2°-Examen de la lettre N°399/CPMP/SI reçue le 29 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la construction de maisons de jeunes à l'intérieur du pays.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- **Lot 1 au groupement EMF/GICARE pour un montant de 106.068.013 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;**

- Lot 2 à TTS pour un montant de 106.459.600 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 3 à EBF pour un montant de 116.054.560 OUGUIYA et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 4 à DAHA TP pour un montant de 114.965.550 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lo 5 à SEBS pour un montant de 119.052.148 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 6 à MDOU MD CHEIKH pour un montant de 88.497.405 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 7 à EMACO TP pour un montant de 122.525.700 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 8 à SEB TP pour un montant de 113.042.000 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois ;
- Lot 9 à MAURIBAT pour un montant de 91.039.140 OUGUIYA TTC et un délai d'exécution de 10 mois.

3°-Examen de la lettre N°426/CPMP/SI reçue le 16 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse amendé relatif aux travaux de construction des infrastructures sanitaires.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- Lot 1 à DID pour un montant de 177.274 442 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 2 à GROUPE SAHEL pour un montant de 153.125.953 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 3 à AFRICA BATIM pour un montant de 34.987.004 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lo 4 au Grpmt ST-BTP/EST TEWVIG pour un montant de 188.482.823 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- LOT 5 au Grpmt ST-BTP/EST TEWVIG pour un montant de 146.057.452 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 6 à EBF pour un montant de 103.231.313 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 7 à ETS -TTS pour un montant de 30.330.766 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois
- Lot 8 à DID pour un montant de 72.660.000 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois
- LOT 9 à OUMOUL GHOUR pour un montant de 44.030.346 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

- Lot 10 à EMACO TP pour un montant de 43.903.424 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 11 à SOBRU pour un montant de 108.606.398 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 12 à ACOM pour un montant de 55.358.341 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 13 à STS pour un montant de 45.034.067 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 14 à EMACO-TP pour un montant de 33.659.291 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

4°-Examen de la lettre N°425/CPMP/SI reçue le 16 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse amendé relatif aux travaux de construction des bureaux des résidences des hakems.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution de slots comme suit :

- Lot 1 à Ets AHMEDOU OULD MOHAMED MAHMOUD pour un montant de 239.420.180 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois,
- Lot 2 au Groupement SBTP/XCTP 273.374.153 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 3 à STS pour un montant de 256.835.643 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 4 à GCETZ pour un montant de 281.422.263 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois,
- Lot 5 à EMACOTP pour un montant de 203.024.662 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.
- Lot 6 à EMC pour un montant de 286.580.182 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois,
- Lot 7 à SOBRU pour un montant de 254.225.046 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 80 mois,
- Lot 8 à ELIF pour un montant de 141.677.878 Ouguiya TTC et un délai de livraison de 08 mois,
- Lot 9 à ZAR pour un montant de 136.114.318 Ouguiya TTC et un délai de livraison de 08 mois,
- Lot 10 à EL HAMRA pour un montant de 148.295.920 Ouguiya TTC et un délai de livraison de 08 mois.
- Lot 11 à GROUPE SAHEL pour un montant de 120.161.901 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois,
- Lot 12 à TENDEL pour un montant de 211.349.237 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;

- Lot 13 à DOHA TP pour un montant de 178.047.205 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 14 à EAMM pour un montant 152.179.654 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 15 à STBTP pour un montant de 261.834.870 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 16 à TCB pour un montant de 373.197.789 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois ;
- Lot 17 à TTS pour un montant de 195.630.802 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois,
- Lot 18 à EMB pour un montant de 239.299.760 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

5°-Examen de la lettre N°428/CPMP/SI reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la construction d'infrastructures à Foum Gleita.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec l'entreprise OUMOUL GHOURA pour un montant de 277.705.953 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 12 mois.

6°-Examen de la lettre N°442/CPMP/SI reçue le 22 septembre 2013, demandant la dérogation pour la limitation des listes restreintes relatives à:

1. l'étude d'élaboration des projets de territoires ;
2. l'élaboration d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire ;
3. l'élaboration de monographies régionales des wilayas du Trarza ; Tiriz Zemour, Inchiri Tagant Hodh Echargui

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'autorise pas la dérogation demandée. Motif: le délai de publicité (06 jours) est insuffisant pour garantir des réponses concurrentielles.

7°-Examen de la lettre N°447/CPMP/SI reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à la construction de stades de 1000 places dans des villes de l'intérieur.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marché passés comme suit :

1. lot 7 (Tidjikja) avec l'entreprise EBF pour un montant de 366.950.658 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de douze (12) mois ;

2. lot 1 (Aioun) avec l'entreprise BATIR-TP pour un montant de 380.591.305 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de douze (12) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

8°-Examen de la lettre N°440/CPMP/SS reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement d'un DAO relatif à la mise en place d'une unité de médecine nucléaire.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de respecter les normes de l'AIE.

9°-Examen de la lettre N°453/CPMP/SS reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la fourniture de cinq (05) ambulances au profit du projet d'extension du forfait obstétrical.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec CGA pour un montant de 83.615.000 Ouguiya HT et un délai de livraison de 04 semaines sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

10°-Examen de la lettre N°750/CMSSBIE reçue le 19 septembre 2013, demandant l'approbation du PPM réactualisé du projet PRISM-II pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé pour l'exercice 2013.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'APAUS

11°-Examen de la lettre N°303/CPMP/APAUS reçue le 17 septembre 2013, demandant la non objection sur les projets d'avenant aux marchés :

1. de construction d'une centrale éolienne d'une puissance de 270 KW et un réseau MT et BT pour la ville de Chami
2. Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 155 KW avec un développement de réseaux électriques pour la ville de Termessa.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation desdits projets d'avenant passés comme suit :

1. avec le groupement COMACO S.A /EIGRA pour un montant de 65.650.041 Ouguiya TTC avec un délai supplémentaire de six (06) mois ;
2. Sans incidence financière avec un délai supplémentaire de six (06) mois.

12°/-Examen de la lettre N°302/CPMP/APAUS reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la construction d'une centrale hybride de production d'électricité d'une puissance de 469 KW à Bousteila.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au groupement d'entreprises ANTHEA-TOUT ELECTRIQUE pour un montant de 264.912.756 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 10 mois.

13°/-Examen de la lettre N°297/CPMP/APAUS reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la réalisation des réseaux d'adduction d'eau potable dans les localités d'Ould Bougseisse, Mbourmousse et Maale.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise SOMIBA TP pour un montant de 408.042.720 Ouguiya TTC et un délai d'exécution de 12 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

14°/-Réexamen de la lettre N°130/CPMP/DPEF reçue le 03 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et l'installation d'équipements destinés à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport proposant l'attribution des lots comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds et de la vérification de l'authenticité des attestations des marchés similaires pour le lot n°2 :

- Lot 1 à CDI pour un montant HT de 74.578.000 Ouguiya et un délai de livraison de 3 mois ;
- Lot 2 à GSM pour un montant HT de 50.639.550 Ouguiya et un délai de livraison de 3 mois,
- Lot 3 à MCS pour un montant HT de 23.180.000 Ouguiya et un délai de livraison de 3 mois.

15°/-Réexamen de la lettre N°145/CPMP/DPEF reçue le 12 septembre 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant au marché pour le suivi et le contrôle des travaux de construction du campus universitaire de Nouakchott.

Décision

Ce point est reporté pour le complément d'informations suivant :

- *note explicative de l'avenant,*
- *signature du projet d'avenant par l'attributaire.*

16°-Examen de la lettre N°147/CPMP/DPEF reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relative à l'acquisition de 10.000 tables de bancs.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation. Motif : le soumissionnaire proposé n'est pas qualifié.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLIC/CSA

17°-Examen de la lettre N°046/CPMP/CSA reçue le 18 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition de 6500 tonnes de blé.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds:

- *Lot 1 à MATRIX pour un montant de 412.650.000 Ouguiya TTC HTVA*
- *Lot 2 à MATRIX pour un montant de 350.700.000 Ouguiya TTC HTVA*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

18°-Examen de la lettre N°---/CPMP/SR reçue le 17 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la demande de propositions relatives à la réalisation des études d'Ingénierie d'APD, de la confection d'un dossier d'appel d'offres et type EPC et des études complémentaires portant sur des aspects socioéconomiques et environnementaux pour la construction d'une usine de sucre.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques.

19°-Examen de la lettre N°556/CPMP/SR reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation révisé des offres relatives à la fourniture et pose de clôtures dans des Wilayas du pays.

✓

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres technique et financières proposant l'attribution du marché à la SOMACOGIR pour un montant en TTC de 434.764.292 Ouguiya et un délai d'exécution de trois (03) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMUNICATION

20°-Examen de la lettre N°326/CPMP/SACC reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation du PPM de l'office national du travail.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2013.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

21°-Examen de la lettre N°211/CPMP/Ssouv reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation de l'additif à la demande de propositions relatif à l'étude d'AEP de la zone Nord

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif à la demande de propositions sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

22°-Examen de la lettre N°191/CPMP/Ssouv reçue le 23 septembre 2013, demandant l'approbation de l'avenant N°1 relatif au marché pour l'acquisition de 15 véhicules au profit du Secrétariat Général du Gouvernement

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant sans incidence financière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CENI

23°-Examen de la lettre N°410/CPMP/CENI reçue le 15 septembre 2013, demandant l'approbation du projet de marché par entente directe relatifs à la location de véhicules au profit de la CENI.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe pour un montant de 16.800.000 Ouguiya TTC.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SOMELEC

24°-Examen de la lettre N°1048/CPMP/SOMELEC reçue le 18 septembre 2013, demandant la non objection sur la décision d'adjuger le marché relatif au contrôle coordination et supervision des travaux pour le développement du système d'évacuation d'énergie du parc de production et du plan directeur de distribution électrique de villes de l'extérieur, à FICHTNER, deuxième moins disant suite au désistement du 1^{er} moins disant.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la SOMELEC d'attribuer ledit marché au bureau FICHTNER classé deuxième pour un montant de 2.251.751 Euro TTC.

PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly